

# L'animation territoriale ou thématique DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

11<sup>e</sup> PROGRAMME  
D'INTERVENTION  
2019-2024



## LES MODALITÉS D'AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU AU 11<sup>e</sup> PROGRAMME (2019-2024)

Les conditions particulières figurent dans la délibération d'application.

PLAFOND  
60 000 €  
par an



- Contrats d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE)
- Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)
- Promotion des techniques alternatives à l'assainissement pluvial traditionnel

Salaires et charges  
salariales

SUBVENTION

70%

Dépenses  
d'équipement et  
de fonctionnement

FORFAIT

3 500€  
par an

PLAFOND  
500 €  
par jour



- Opérations collectives (PME, TPE, artisans)
- Lutte contre l'érosion, restauration et gestion des milieux naturels
- Contrats de rivières ou de baies

SUBVENTION

50%

- Connaissance et suivi des épandages d'effluents organiques
- Maintien de l'agriculture en zones humides

SUBVENTION

70%

PLAFOND  
500 €  
par jour



PLAFOND  
50 000 €  
par jour et  
par SAGE

- Animation technique dans les SAGE hors poste d'animateur

SUBVENTION

50%

# L'animation territoriale ou thématique DANS LE BASSIN ARTOIS-PICARDIE

11<sup>e</sup> PROGRAMME  
D'INTERVENTION  
2019-2024



## LES MODALITÉS D'AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU AU 11<sup>E</sup> PROGRAMME (2019-2024)

Les conditions particulières figurent dans la délibération d'application.

PLAFOND  
500 €  
par jour



- Préservation de la ressource en eau dans les CARE
- Intégration des dispositions du SDAGE dans les documents d'urbanisme

SUBVENTION

50%

PLAFOND  
500 €  
par jour



LUTE CONTRE LES  
POLLUTIONS DIFFUSES  
D'ORIGINE AGRICOLE

SUBVENTION

50%

+20 %  
POUR ACTIONS  
MAJORÉES (agriculture  
biologique, prairies,  
agro-écologie...)



ÉTUDES LIÉES  
À LA RÉALISATION DES  
PLANS D' ACTIONS  
DES SAGE ET À LA  
RÉVISION DES SAGE

SUBVENTION

50%